Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/05/2026

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle STEAK HACHE PUR BOEUF SURGELE 15%MG



- Noms des modèles ou références concernés : **STEAK HACHE PUR BOEUF SURGELE 15%MG 10x100g**
- Marque : **Carrefour Extra**
- **GTIN 3270190020103 Lot 160920003 Date de durabilité minimale 02/04/2027**
- Conditionnements : **10X100g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/04/2026 au 20/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **FR 44.036.001 CE**
- Informations complémentaires : **uniquement les produits avec l'estampille FR 44.036.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour. Supermarché Match**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence de petits morceaux métalliques**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile…)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 20 juillet 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805908070**
- Informations complémentaires publiques : **Appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre